



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

Guinée

Question écrite n° 70261

Texte de la question

M. Éric Raoult attire l'attention de M. le ministre des affaires étrangères et européennes sur la position de notre pays à l'égard des suites des événements dramatiques survenus en Guinée. En effet, d'après certains journalistes et observateurs internationaux, notre pays se trouverait très impliqué, dans les péripéties politiques qui ont suivi le drame du stade. D'après ces informations, souvent contradictoires, notre pays serait intervenu, selon certaines sources, soit pour éliminer l'actuel dirigeant, le général Sékouba Konate, soit, selon d'autres origines, pour le sauver d'un assassinat. Si ces allégations très contradictoires peuvent surprendre et étonner, elles faussent l'image de notre pays en Afrique et dans le monde. Il conviendrait donc de pouvoir procéder très rapidement à une mise au point de notre attitude, par une intervention officielle, qui s'avère nécessaire, au début de l'année 2010. Il lui demande donc de lui indiquer sa position sur cette suggestion.

Texte de la réponse

La France a soutenu fortement le processus de transition guinéen comme en témoignent la condamnation du massacre du 28 septembre 2009, la mobilisation de nos partenaires internationaux afin de faire pression sur la junte du Conseil national pour la démocratie et le développement (adoption d'un régime d'un embargo et de mesures restrictives par l'Union européenne à l'encontre de la Guinée, constitution d'une commission d'enquête internationale des Nations unies), le soutien décisif apporté à la conclusion de l'accord de Ouagadougou et au processus de transition guinéen suite à la tentative d'assassinat du capitaine Dadis Camara, l'appui logistique fourni à l'organisation de l'élection présidentielle des 27 juin et 7 novembre 2010 qui a permis, pour la première fois depuis l'indépendance de la Guinée, l'élection de façon libre et transparente d'un président de la République. Pour autant, avec cette élection, la transition guinéenne n'a pas pris fin : le peuple guinéen doit encore élire ses représentants et les autorités ont à mener des efforts importants de réconciliation nationale. Pour l'avenir, la France continuera d'encourager les autorités guinéennes dans ce sens et quand cela sera nécessaire, elle n'hésitera pas, comme elle l'a déjà fait (notamment sur la liberté de la presse), en lien avec les Nations unies, l'Union africaine et les autres partenaires impliqués dans la sortie de crise, à faire passer des messages fermes au président Condé.

Données clés

Auteur : [M. Éric Raoult](#)

Circonscription : Seine-Saint-Denis (12^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 70261

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : Affaires étrangères et européennes

Ministère attributaire : Affaires étrangères et européennes

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 2 février 2010, page 961

Réponse publiée le : 20 décembre 2011, page 13272